

Manuel des élèves et des parents de l'ECMS

Mis à jour en août 2025



Salutation	2
Coordonnées du personnel administratif et de soutien	2
Partie I : Académique	4
Calendrier académique	4
Politiques de notation	4
Devoirs - Objectif, processus et politique	4
Politique de promotion et de rétention	5
Activités de fin d'année pour les élèves de 8e année	6
Partie II : Notre approche de la culture scolaire Qu'est-ce	7
qu'un système de soutien à plusieurs niveaux (MTSS) ?	7
Quels sont les composants essentiels du MTSS ?	7
Stratégies proactives/Incitations positives Great Eagle	7
Points Grands érudits du	7
trimestre (universitaires et culturels)	8
Compétitions à domicile	8
Sorties scolaires/Événements incitatifs	8
Suivi des données	9
comportementales Tableau des réponses aux	11
interventions comportementales Partie III : Politiques relatives à la présence, aux retards et aux uniformes	15
Politique générale de présence	15
Jours de neige	16
Politique générale en matière de retard	16
Arrivée	17
Congédiement	17
congé anticipé	17
Politique générale sur les uniformes	18
Partie IV : Politiques supplémentaires	20
identifiants d'étudiant	20
Guide des transports	20
Surveillance vidéo	20
Santé et bien-être - Politique alimentaire	21
La nourriture dans les salles de classe (en dehors du petit-déjeuner et du déjeuner)	22
laissez-passer de couloir	22
Politique relative à l'électronique	22
Utilisation de l'ordinateur	23
Athlètes-érudits	23

Salutation

Chères familles et chers chercheurs,

Bienvenue au collège Equality Charter. Votre travail acharné et votre concentration vous ont permis d'arriver jusqu'ici. Nous sommes fiers de vous compter parmi nos élèves et de vous compter parmi les membres positifs de notre communauté scolaire. Le rôle d'Equality au sein de notre communauté est non seulement de préparer les élèves à la réussite universitaire, mais aussi de veiller à ce qu'ils puissent maintenir un comportement cohérent et approprié et entretenir des relations professionnelles dans tous les aspects de leur vie d'adulte.

La responsabilisation des élèves et le soutien des familles sont des aspects essentiels du développement des adolescents pendant la période de transition vers le collège Equality Charter. Equality s'appuiera sur les relations développées avec les élèves, les familles, les organismes communautaires et les programmes pour remplir sa mission et maintenir son rôle de pilier positif pour ses élèves.

Merci et nous attendons avec impatience une année scolaire incroyable

Meilleur,

Collège Equality Charter Famille

Coordonnées du personnel administratif et de soutien

Nom/Titre	Contact
Gene Johnson - Principal	gene.johnson@equalitycharterschool.org
Brianna McNeil - Directrice adjointe	brianna.mcneil@equalitycharterschool.org
Anais Corpas - Directrice des opérations	anais.corpas@equalitycharterschool.org
Arla McFarland - Doyenne de la 6e année Darius Hawkins - Doyen de la 7e année Zaire Coore - Doyen de la 8e année	arla.mcfarland@equalitycharterschool.org darius.hawkins@equalitycharterschool.org zaire.coore@equalitycharterschool.org
Jazmin Melendez - Travailleuse sociale Gina Wright - Conseillère scolaire	jazmin.melendez@equalitycharterschool.org gina.wright@equalitycharterschool.org
Khashminie Shivdat - Directrice adjointe de l'enseignement Sheron Samaroo - Directrice de l'enseignement des mathématiques Lauren Nilsson - Directrice des services aux étudiants	khashminie.shivdat@equalitycharterschool.org sheron.samaroo@equalitycharterschool.org lauren.nilsson@equalitycharterschool.org
Personnel du bureau principal	msoffice@equalitycharterschool.org

Partie I : Académique

Calendrier académique

Tous les événements scolaires et les dates d'enseignement (par exemple, la fin du trimestre) seront publiés dans le calendrier des parents MS sur notre site Web : <https://www.equalitycharterschool.org/scholar-resources/>. Vous pouvez également ajouter les informations à votre agenda Google en utilisant la fonctionnalité sur la page Web ci-dessus.

Politiques de notation

Les moyennes trimestrielles et finales sont réparties comme suit :

- 90-100 : A
- 80-89 : B
- 70-79 : C
- 65-69 : D
- 55-64 : F

*La note minimale pouvant être inscrite dans un carnet de notes est de 55 %, soit 0 %. Les enseignants indiqueront la note réelle obtenue si elle est inférieure à 55 %.

Catégories de classement :

- 30 % de travaux en classe - notés sur l'effort avec des commentaires sur la croissance et la maîtrise
- 10 % - Devoirs - notés sur l'effort avec des commentaires sur la croissance et la maîtrise
- 60 % - Évaluation de la maîtrise des normes - notée sur la précision
- Combinaison de tickets de sortie, de quiz, de tests, de projets, de dissertations, etc.

Devoirs - Objectif, processus et politique

NOTRE OBJECTIF

À l'Equality Charter Middle School, les devoirs contribuent à consolider les apprentissages. Nous pensons qu'il est essentiel d'inculquer l'habitude de pratiquer et d'appliquer les compétences et les concepts appris en dehors des cours. Nous pensons que la révision et le retour des devoirs font partie intégrante de ce processus afin d'inciter les élèves à développer cette habitude. Nos enseignants soutiennent les efforts en matière d'équité des devoirs en veillant à une différenciation appropriée.

NOTRE PROCESSUS

Pour garantir que les devoirs qui nous sont assignés sont conformes à notre objectif, les étapes suivantes sont nécessaires :

- Création : Nos enseignants détermineront si le devoir sera un moment pour PRATIQUER/APPLIQUER ce qui a été appris en classe ou un aperçu de ce qui sera enseigné dans la prochaine leçon ;
- Différenciation : Les enseignants proposeront des options différenciées pour les devoirs qui fournissent les échafaudages (supports) nécessaires dont les élèves peuvent avoir besoin pour s'engager

devoirs de manière indépendante. •

Fréquence : Les devoirs seront attribués au moins deux fois par semaine pour les cours de base (sciences humaines et mathématiques) et ne prendront pas plus de 45 minutes à une heure à terminer. • Distribution : Les devoirs seront

mis en valeur lorsqu'ils seront distribués à la classe et publiés sur Google Classroom. • Publication :

Tous les devoirs seront publiés sur Google Classroom

avec une date d'échéance afin qu'ils soient renseignés dans les calendriers Google des élèves. •

Révision : Les devoirs seront révisés régulièrement en classe.

NOTRE POLITIQUE

• Les devoirs représentent 10 % de la note totale d'un élève . • Les devoirs sont notés en fonction de l'effort et de la précision, et votre élève recevra des commentaires pour soutenir sa compréhension ; chaque devoir terminé recevra une note dans PowerSchool. •

Pénalité pour devoirs en retard* : • Rendus un jour après la

date d'échéance - 90 % • Rendus

deux jours après la date d'échéance - 65 % • Rendus trois

jours après la date d'échéance - 55 %, ce qui équivaut à 0 %

Politique de promotion et de rétention

Critères de promotion automatique : Un étudiant qui répond aux critères dans les trois catégories ci-dessous sera automatiquement promu au niveau scolaire suivant.

1. Notes du bulletin scolaire - chaque élève DOIT avoir une moyenne finale de 65 % pour CHAQUE cours principal
2. Évaluations standard NYS - chaque étudiant DOIT atteindre un niveau 2 ou plus élevé en mathématiques, ELA et sciences intermédiaires
3. Assiduité - chaque étudiant DOIT maintenir un taux d'assiduité de 90 % ou plus (pas plus de 18 absences au total/excusées ou non)

Critères de redoublement automatique : Un élève ne répondant pas aux critères 1 et/ou 3 ci-dessus peut être redoubler dans sa classe actuelle. Il peut également être tenu de suivre des cours d'été. L'école communiquera régulièrement sur les progrès de l'élève tout au long de l'année, mais les parents seront informés de la décision finale de redoublement avant le 13 juin.

Critères d'admission automatique à l'école d'été : Tout étudiant ne répondant pas aux critères de l'une des trois catégories ci-dessus sera inscrit à l'école d'été conformément à la réglementation. En cas de réussite à l'école d'été, il sera promu dans la classe supérieure ; en cas d'échec ou d'exclusion, il sera maintenu dans la classe.

Bien que l'école maintienne la communication sur les progrès de l'élève tout au long de l'année, les parents seront informés des décisions de l'école d'été avant la fin des conférences sur les bulletins du troisième trimestre. *Si l'élève ne respecte pas les conditions

critères supplémentaires après les conférences du troisième trimestre, le chercheur peut être retenu (voir « Critères de rétention automatique » ci-dessus).

Critères de promotion douteuse : La performance d'un chercheur qui peine à répondre aux critères d'un trimestre individuel ou d'un intérim sera considérée comme une promotion douteuse.

Les parents seront informés à la fin de chaque trimestre si les résultats de leur enfant sont considérés comme une promotion incertaine. Voici les critères de sélection :

1. Une ou plusieurs moyennes trimestrielles de cours de base de 65 % ou moins
2. Un ou plusieurs scores intermédiaires de niveau 1
3. Plus de cinq absences au cours d'un trimestre

Activités de fin d'année pour les élèves de 8e année Les élèves de 8e année

doivent maintenir un bon niveau scolaire (et ne pas être considérés comme en attente de promotion) et un bon comportement pour être invités aux activités de fin d'année.

- Les étudiants inscrits à l'école d'été peuvent ne pas être admissibles à y assister activités de fin d'année, y compris la danse, les voyages et/ou les cérémonies de passage à l'étape supérieure.
- Les élèves retenus en 8e année ne sont pas admissibles aux activités de fin d'année, y compris le bal, le voyage et la cérémonie de passage à la classe supérieure.
- Les élèves non inscrits à l'école d'été mais présentant des troubles du comportement importants les infractions peuvent ne pas être admissibles à assister aux activités de fin d'année, y compris le bal, le voyage et/ou la cérémonie de passage à l'étape supérieure.

Veillez noter que les décisions concernant la participation aux événements de fin d'année seront prises à la mi-juin en fonction de l'achèvement du 4e trimestre.

Partie II : Notre approche de la culture scolaire

Qu'est-ce qu'un système de soutien à plusieurs niveaux (MTSS) ?

Le MTSS allie les pratiques de prise de décision fondées sur la prévention, le travail en équipe et les données probantes des approches de réponse à l'intervention (RTI) et de soutien et d'interventions comportementales positives (PBIS), qui nécessitent explicitement une approche à plusieurs niveaux. L'accent est mis sur un enseignement fondamental universel et différencié à l'échelle de l'établissement au niveau 1 ; les niveaux 2 et 3 proposent des interventions intensives et de plus en plus individualisées. Le MTSS est un cadre systémique d'amélioration continue dans lequel la résolution de problèmes et la prise de décision basées sur les données sont utilisées dans tous les domaines de l'établissement pour favoriser la réussite de tous les élèves. Le MTSS est une « méthode de travail » axée sur un enseignement, des interventions et des pratiques d'évaluation de haute qualité, fondés sur des données probantes, conçus pour répondre aux besoins des élèves afin que chacun reçoive le niveau de soutien approprié. En combinant les systèmes RTI et PBIS, l'ECS optimisera l'utilisation du temps pour prendre les décisions les plus efficaces en faveur des élèves. Des recherches ont montré que les écoles La mise en œuvre fidèle du PBIS a permis d'améliorer les performances académiques et les taux d'obtention de diplôme des étudiants. L'IRT va de pair avec le développement d'interventions fondées sur les données pour les étudiants nécessitant un soutien académique.

Quels sont les composants essentiels du MTSS ?

1. Leadership partagé axé sur l'équipe
2. Résolution de problèmes et prise de décision fondées sur les données
3. Continuum de soutiens à plusieurs niveaux
4. Pratiques fondées sur des données probantes
5. Partenariats entre la famille, l'école et la communauté

Stratégies proactives/incitations positives À l'ECMS, le personnel et les universitaires apprécient et sont reconnus pour...

Valeur	Description
Réussite et progrès	Démontrer l'excellence et la croissance, sur le plan scolaire, comportemental et socio-émotionnel
Intégrité	Agir d'une manière qui reflète de solides principes moraux et un bon caractère.
Responsabilité	Assumer ses actions et les attentes liées à son rôle – être responsable envers sa communauté.
Connaissance de soi	Connaître vos capacités, vos attitudes et vos motivations.

Points du Grand Aigle :

Tout le personnel saisira chaque occasion de reconnaître les comportements positifs qui correspondent aux valeurs de notre école : réussite et progrès, intégrité, responsabilité et connaissance de soi. Lorsque des élèves sont témoins de ces comportements positifs,

En fonction de leurs comportements, le personnel attribuera aux étudiants des points Great Eagle dans notre base de données du palmarès du doyen. Les points accumulés donneront droit à des récompenses, privilèges, événements, activités et voyages plus importants tout au long de l'année.

Les boursiers de la semaine seront

récompensés chaque semaine pour leurs efforts visant à incarner nos valeurs. Ce boursier sera sélectionné au hasard grâce à la collecte de points Great Eagle.

Grands érudits du trimestre (universitaires et culturels)

1. Liste du directeur - Étudiants qui maintiennent une moyenne générale de 90 % ou plus
Les étudiants qui réussissent significativement dans le domaine principal chaque trimestre obtiendront la liste du directeur.
2. Premiers honneurs - Chaque trimestre, les étudiants qui maintiennent une moyenne globale de 89 % à 85 % dans les matières principales obtiendront le tableau d'honneur.
3. Mention honorable - Chaque trimestre, les boursiers qui maintiennent une note globale une moyenne de 84% à 80% dans les matières principales permettra d'obtenir un tableau d'honneur.
4. Directeur adjoint de l'équipe culturelle de la culture - Chercheurs sans Signalements ou incidents de comportement au cours du trimestre. Les élèves n'ayant jamais été en retard et n'ayant pas plus d'une absence injustifiée obtiendront le statut de Culture Crew.

Tous les boursiers qui obtiennent l'un des prix ci-dessus seront célébrés lors de notre cérémonie de remise des prix de fin de trimestre.

Concours des maisons : les

boursiers sont affectés chaque année à une maison spécifique. La maison qui aura le plus progressé dans un objectif précis lié à nos valeurs sera récompensée pour sa réussite collective.

Les Maisons ECMS sont : •

Réussite et Progrès • Intégrité •

Responsabilité •

Connaissance de soi

Sorties scolaires/Événements incitatifs : L'ECMS

organisera des sorties scolaires et des événements incitatifs tout au long de l'année. Les boursiers pourront utiliser leurs points Great Eagle pour participer à ces sorties et/ou événements.

Veuillez noter que les boursiers ne pourront pas participer à des sorties sur le terrain et/ou à des événements pour un ou plusieurs des motifs suivants :

- Signalements comportementaux multiples (perturbation de la classe, renvois de classe, manque de respect envers les pairs et/ou le personnel, langage inapproprié, comportement inapproprié dans les couloirs, absence de cours, etc.)
- Suspension (à l'intérieur et/ou à l'extérieur de l'école)
- Échec d'un ou plusieurs cours (voir les critères de notation ci-dessus) • Absence de travaux en classe • 2 retards ou plus en une semaine au cours d'un trimestre spécifique • Plus de 3 absences injustifiées au cours d'un trimestre spécifique

Veuillez noter que l'admissibilité aux voyages est déterminée en fonction du statut du boursier au cours du trimestre en cours. Les boursiers qui ne répondent pas aux critères ce trimestre auront la possibilité de se qualifier pour le prochain voyage du trimestre suivant.

Suivi des données comportementales

DeansList

DeansList est une plate-forme logicielle qui permet aux écoles de gérer facilement des programmes tels que PBIS et d'autres structures innovantes en matière d'éducation au comportement et au caractère.

Interventions/documentation gérées par le personnel Les références à la liste des doyens gérées par le personnel sont complétées par les membres du personnel qui souhaitent documenter le comportement et/ou l'intervention d'un chercheur et ne nécessitent pas que le personnel administratif prenne des mesures supplémentaires.

Interventions gérées par le doyen Les références Deanslist gérées par le doyen sont complétées par les membres du personnel qui souhaitent documenter le comportement d'un chercheur, les multiples interventions tentées qui ont échoué et, par conséquent, les demandes aux doyens ou au directeur adjoint de la culture de suivre directement le chercheur concernant le comportement.

Laissez-passer de couloir :

l'ECMS utilisera un système de laissez-passer électronique intégré à la liste du doyen. Ce système permet de surveiller l'encombrement des couloirs, d'améliorer l'utilisation des toilettes, de responsabiliser les élèves, de suivre les données et d'optimiser l'utilisation du temps de cours. Pour quitter la salle, les élèves doivent être munis d'un laissez-passer valide délivré par un enseignant ou un autre membre du personnel, leur permettant de se trouver dans le couloir à tout moment de la journée, en dehors des transitions et des activités périscolaires. Les élèves qui abusent de leur laissez-passer et dépassent leur temps seront soumis à une limite de laissez-passer pour la journée. Les élèves qui ont des interactions négatives avec leurs camarades dans le couloir, qui jouent dans le couloir ou qui fréquentent les toilettes avec leurs amis, etc., seront soumis à une mesure de prévention des rencontres, les empêchant de se trouver dans le couloir en même temps qu'un ou plusieurs camarades spécifiques. Si des élèves sont soumis à une limite de laissez-passer ou à une mesure de prévention des rencontres, le doyen de niveau scolaire en informera par courriel les parents/tuteurs et le personnel.

Il est interdit aux étudiants d'avoir un laissez-passer actif pendant les 5 premières minutes et les 5 dernières minutes de chaque période de cours et pendant les transitions.

Interventions à plusieurs niveaux :

Ce guide présente notre processus d'intervention pour tous les comportements négatifs et problématiques. Les comportements négatifs supplémentaires non mentionnés dans ce guide sont traités dans notre Code de conduite. L'Equality Charter Middle School se réserve le droit de recourir à toute intervention qu'elle juge appropriée en réponse à tout comportement négatif ou problématique perturbant l'environnement d'apprentissage ou créant un environnement scolaire dangereux.

environnement pour tous les chercheurs et le personnel.

- Les élèves qui font preuve d'agression physique, quelle qu'elle soit, comprennent qu'Égalité utilisera des techniques de prévention et d'intervention en cas de crise pour désamorcer l'incident et assurer la sécurité de toutes les parties. Cela peut entraîner le retrait rapide de votre enfant d'un environnement dangereux, de manière à permettre au personnel d'assurer sa sécurité, celle des autres élèves et celle des membres du personnel concernés.

(<http://www.crisisprevention.com/>).

Enseigner comme un champion (Stratégies EPICC)

Enseigner comme un champion offre aux enseignants un ensemble de techniques, un vocabulaire commun et un cadre de pratique qui leur permettent d'obtenir des résultats remarquables avec leurs élèves. Veuillez consulter l'annexe A pour le tableau des réponses aux interventions comportementales.

Engagement de journée prolongée (académique ou comportemental)

Un enseignant peut garder un élève pendant le déjeuner ou après l'école pour un engagement scolaire et/ou comportemental.

- L'engagement académique est utilisé lorsqu'un élève ne termine pas ses devoirs en raison de distractions, de refus, etc. •
L'engagement comportemental est utilisé lorsqu'un incident survient, et les élèves sont tenus d'engager une conversation réparatrice avec l'enseignant concerné avant de retourner en classe le lendemain. Cette conversation vise à aborder l'incident, à rétablir les relations et à assurer une compréhension mutuelle afin de prévenir de futurs conflits.

Les journées de garde prolongées auront lieu par tranches de 15 ou 30 minutes, tous les jours, sauf le mardi. L'enseignant informera les parents de l'heure prévue pour la journée de garde prolongée. L'absence à une journée de garde prolongée avec un enseignant entraînera des tranches plus longues. Chaque journée de garde sera programmée le jour même ou après l'infraction, selon un protocole garantissant cohérence et efficacité. Tout élève qui manque une journée de garde sera orienté vers le doyen pour une intervention ultérieure. Les parents seront informés de la date et de l'heure de la journée de garde prolongée. Tout élève qui manque une journée de garde prolongée, refuse d'y assister ou n'y participe pas pleinement fera l'objet d'interventions/conséquences supplémentaires.

Les élèves ne seront pas automatiquement dispensés de l'engagement de jour prolongé à la demande de leurs parents. Cette décision est laissée à l'appréciation du doyen ou du directeur adjoint de la culture.

Espace d'apprentissage alterné (ALS) :

L'espace d'apprentissage alterné (ALS) permet aux élèves de réfléchir à leur comportement et de bénéficier d'un soutien individuel, si nécessaire, en dehors de l'environnement scolaire habituel. L'ALS a pour objectif de permettre à l'élève de se ressourcer et de se recentrer afin de pouvoir réintégrer la classe le plus rapidement et en toute sécurité possible. L'ALS n'est pas considéré comme une suspension.

Les parents seront contactés dès que leur enfant se verra attribuer un cours de soutien scolaire. Ce cours peut être dispensé sur une période maximale de quatre heures.

Atteinte à l'intégrité communautaire À l'ECMS,

notre approche est centrée sur les pratiques réparatrices. Ces pratiques visent à bâtir une communauté positive et à rétablir les relations en cas de conflit. Elles impliquent un dialogue ouvert et une compréhension mutuelle pour aborder les problèmes et leurs conséquences. Les éléments clés incluent les conversations réparatrices, les cercles et la médiation, où les élèves et le personnel travaillent ensemble pour résoudre les conflits, promouvoir la responsabilisation et prévenir de futurs incidents. Ces pratiques visent à créer un environnement favorable, à améliorer la communication et à renforcer les relations au sein de la communauté scolaire.

Une atteinte à l'intégrité communautaire (AIC) est un processus de réparation que nous avons créé pour responsabiliser les étudiants, réparer les préjudices et permettre aux étudiants d'apprendre de leurs erreurs. Ce processus est le suivant :

Un boursier est placé sur un CIB pour les raisons suivantes, mais sans s'y limiter :

- Altercation physique •
Harcèlement/intimidation (verbal, physique, cybernétique, etc.)
- Mauvaise utilisation des appareils électroniques
- Destruction des biens de l'école • Manque de respect extrême/excessif envers quiconque (personnel et/ou pairs) • Vol • Drogues • Armes

Lors d'une violation de l'intégrité communautaire, les chercheurs doivent : • Réaliser un projet de recherche - le sujet sera lié à vos actions et est au discrétion du doyen du niveau scolaire.

- Obtenez la signature de vos professeurs en étant au meilleur de vous-même et en affichant des attitudes positives habitudes académiques ou valeurs fondamentales.
- Assumer la responsabilité d'obtenir la signature de l'enseignant à la fin du cours. • Présenter leur projet à leurs pairs et avoir une conversation réparatrice, une fois qu'ils ont obtenu leurs signatures et achevé le projet

Cliquez sur le lien pour voir le [formulaire de violation de l'intégrité communautaire](#)

Suspension à l'école/Suspension hors de l'école/Suspension à long terme

Suspension

Veuillez vous référer au Code de conduite.

Tableau d'intervention en réponse au comportement

Comportements négatifs	Intervention potentielle à plusieurs niveaux / Conséquences
------------------------	--

<p>Certains comportements de niveau 1, mais sans s'y limiter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quitter son siège sans permission • Parler à des moments inappropriés • Interpeller en classe • Dormir/tête baissée en classe • Perturbation de la classe • Jouer avec des objets non liés à l'enseignement • Perturbation de la classe environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Réenseignement • Redirection • Proximité avec l'élève • Indices verbaux • Changement de siège • Indices non verbaux • Conférence élève/enseignant • Sensibilisation des parents • Résolution collaborative de problèmes • Résolution de conflits • Approches réparatrices • Conférence d'orientation • Contrat de comportement individuel au sein de la classe • Réinitialiser • Référence gérée par le personnel • Documentation uniquement • Engagement • SLA • Sensibilisation des parents
<p>Certains comportements de niveau 2, mais pas limités à:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comportement continu du Tier 1 malgré les interventions • Refus de faire le travail • Être sur un site Web sans rapport avec le sujet pendant l'apprentissage en ligne • Lancer des objets en classe • Langage inapproprié, • injures ou railleries • (dirigées vers un autre élève) • Manque de respect envers un membre du personnel • Refus de suivre les directives du personnel • S'éloigner d'un adulte • Sortir de la classe • Sécher les cours • Transitions inappropriées • (courir, enfoncer la porte) • Langage offensant (remarques concernant la race, l'orientation sexuelle, la religion, l'origine ethnique, le handicap, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Réenseignement • Redirection • Indices verbaux • Changement de siège • Résolution collaborative des problèmes • Violation de l'intégrité communautaire • Résolution des conflits • Approches réparatrices • Contrat de comportement individuel • Travail social/Soutien d'orientation • Orientation gérée par le doyen • Retrait de la salle de classe • ISS • Engagement • Table ronde des parents

Jeu de combat (agression physique)	<ul style="list-style-type: none"> • Référence Deanslist (géré par Dean) ET Engagement de jour prolongé ou court du doyen Suspension du mandat
Vandalisme	<ul style="list-style-type: none"> • Référence Deanslist (géré par Dean) ET Service communautaire scolaire • Suspension à court terme

Vol	<ul style="list-style-type: none"> • Référence Deanslist (géré par Dean) ET Restitution, engagement prolongé de 1 à 9 jours et/ou suspension • Violation de l'intégrité communautaire
Comportements répétés gérés par le personnel au cours d'une période de données.	<ul style="list-style-type: none"> • Référence Deanslist (géré par Dean) ET Conférence des parents animée par le doyen, • Mise en œuvre du niveau II en milieu scolaire Intervention (ex. CICO)
Agression verbale, y compris menaces de violence physique et/ou discours de haine	<ul style="list-style-type: none"> • Référencement Deanslist (géré par le doyen) • Résolution de conflit • Combinaison de 1 à 9 jours de journée prolongée Engagement ou suspension • Violation de l'intégrité communautaire • Consultation avec le conseiller/travailleur social
altercation physique (bagarre)	<ul style="list-style-type: none"> • Référencement Deanslist (géré par le doyen) • Résolution de conflit • Combinaison de 1 à 9 jours de journée prolongée Engagement ou suspension • Violation de l'intégrité communautaire
Créer ou contribuer à un environnement dangereux (Autre)	<ul style="list-style-type: none"> • Référencement Deanslist (géré par le doyen) • Résolution de conflit • Combinaison de 1 à 9 jours de journée prolongée Engagement ou suspension • Violation de l'intégrité communautaire
Intimidation/cyberintimidation	<ul style="list-style-type: none"> • Référencement Deanslist (géré par le doyen) • Résolution des conflits • combinaison de 1 à 9 jours de journée prolongée Engagement ou suspension

	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation avec le conseiller/travailleur social • Violation de l'intégrité communautaire
Harcèlement sexuel	<ul style="list-style-type: none"> • Référencement Deanslist (géré par le doyen) • Résolution de conflit • Combinaison de 1 à 9 jours de journée prolongée • Engagement ou suspension • Consultation avec le conseiller/travailleur social • Violation de l'intégrité communautaire
Jeux d'argent/Vente de produits sans autorisation administrative (Autre)	<ul style="list-style-type: none"> • Référencement Deanslist (géré par le doyen) • Résolution des conflits • combinaison de 1 à 9 jours de journée prolongée • Engagement ou suspension • Consultation avec le conseiller/travailleur social
Possession ou utilisation de matières inflammables/produits du tabac/vapeurs	<ul style="list-style-type: none"> • Référencement Deanslist (géré par le doyen) • Résolution des conflits • combinaison de 1 à 10 jours de journée prolongée • Engagement ou suspension • Consultation avec le conseiller/travailleur social • Violation de l'intégrité communautaire
Possession ou consommation de drogues ou d'alcool (contrôle des substances)	<ul style="list-style-type: none"> • Référencement Deanslist (géré par le doyen) • Résolution des conflits • Combinaison d'un engagement de journée prolongée ou Suspension à court terme • Consultation avec le conseiller/travailleur social • Violation de l'intégrité communautaire
Possession avec l'intention de distribuer de la drogue ou de l'alcool (Contrôle des substances)	<ul style="list-style-type: none"> • Orientation vers la liste des doyens (gérée par le doyen) • Suspension à long terme (plus de 10 jours, sujette à une audience de suspension) • Consultation avec le conseiller/travailleur social • Violation de l'intégrité communautaire
Armes	<ul style="list-style-type: none"> • Orientation vers la liste des doyens (gérée par le doyen) • Suspension à court terme • Suspension à long terme (plus de 10 jours - sujette à une audience de suspension) • Consultation avec le conseiller/travailleur social • Violation de l'intégrité communautaire

<p>Comportements répétés gérés par l'administration sur une période de données.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Orientation vers la liste des doyens (gérée par le doyen) ET conférence des parents facilitée par l'administration, mise en œuvre d'interventions de niveau III en milieu scolaire (ex. FBA) • Orientation vers des services de conseil
---	---

- L'ECMS se réserve le droit de demander une suspension à long terme (plus de 10 jours) en fonction de la gravité et de la fréquence du comportement, ce qui comprend une Audience du surintendant;
- Le cas échéant, une lettre d'avertissement et/ou un plan de soutien comportemental peuvent être élaboré pour un étudiant en consultation avec le parent, le conseiller, le travailleur social et/ou le doyen.

Partie III : Présence, retard et uniforme

Politiques

Politique générale de présence Les

élèves absents de l'école ne peuvent assister ou participer à des événements sportifs, des bals ou à toute autre activité parrainée par l'école se déroulant le jour de l'absence que si l'école a donné une autorisation préalable.

<u>Présence quotidienne</u>	<u>Ponctualité à l'école</u>
<p>Les plans d'intervention en matière de présence seront mis en œuvre pour soutenir les étudiants qui ont atteint notre absentéisme chronique</p> <p>seuils :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 absence injustifiée - Chaque jour où un élève est absent, le parent ou le tuteur recevra un appel téléphonique à la maison l'informant de l'absence • 3 absences injustifiées - L'étudiant devra Rencontrer le doyen pour discuter des mesures préventives. Le doyen organisera une conférence téléphonique avec le parent/ tuteur et examinera un plan de prévention élaboré par l'élève. • 5 absences injustifiées par trimestre : le parent/tuteur et l'élève rencontreront une équipe pédagogique. <p>représentant, conseiller et travailleur social pour examiner plus en détail interventions, y compris une Plan d'intervention en matière de présence</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10 absences non justifiées ou plus au cours d'une année scolaire - Une réunion de parents aura lieu à l'école avec le travailleur social. L'assistante sociale discutera de la prochaines étapes, qui peuvent inclure le signalement de l'ACS. • 15 absences non justifiées ou plus au cours d'une année scolaire - Une conférence de parents aura lieu à l'école avec l'élève, le gestionnaire de cas (le cas échéant), le conseiller scolaire, le travailleur social et 	<p>Tous les élèves qui arrivent en retard à l'école seront recevoir automatiquement un appel téléphonique à la maison. Les étudiants arrivant après 8h15 et au-delà (sans retard excusé et/ou situationnel) circonstance qui ne peut être résolue immédiatement) recevront un programme parascolaire Engagement</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1re à 5e infraction - Les parents/tuteurs sont contactés par l'école à chaque infraction. • 6e à 9e infraction - Le parent/tuteur reçoit une communication écrite de l'école concernant le retard d'un élève. • 10e à 14e infraction - Une réunion avec le parent/tuteur, l'élève, le conseiller scolaire et l'assistant social aura lieu. • 15e - 19e infraction - Administrative • 20e infraction ou plus - Des conférences avec les parents auront lieu à l'école avec le directeur, le directeur adjoint de la culture, le directeur des services scolaires (le cas échéant) et le conseiller scolaire.

<p>Directeur adjoint de la culture. L'administration discutera des prochaines étapes, qui pourraient inclure la déclaration ACS. • Plus de 18 absences injustifiées au cours d'une année scolaire : l'élève aura manqué au moins 10 % du temps d'enseignement alloué.</p> <p>jours. Les conférences de parents auront lieu à l'école avec le directeur, le directeur adjoint de la culture, le directeur des services scolaires (le cas échéant) et le conseiller scolaire.</p> <p>L'administration discutera de la prochaines étapes, qui peuvent inclure la désinscription d'Equality.</p>	
--	--

- Absence : Chaque jour où un élève est absent, le parent ou le tuteur recevra un appel téléphonique à la maison les informant de l'absence.
- Seules les absences documentées par une attestation signée d'un médecin
Une absence justifiée sera considérée comme une absence justifiée, notamment une absence chez un médecin, une présence à des funérailles suite au décès d'un proche parent ou une décision de justice. Toute autre absence sera considérée comme injustifiée.
- Retard/absence continue : Un appel téléphonique du service social
Travailleur et réunion obligatoire des parents • Retards/
absences chroniques : Les retards/absences chroniques seront
Documenté, ainsi que la mise en œuvre du soutien de niveau III apporté par l'école.
Conformément à la réglementation de New York, l'ACS sera contactée en cas de retards et d'absences excessifs, car cela impacte l'accès de l'enfant à l'éducation.

Jours de neige : en

cas de mauvaises conditions météorologiques, telles que de fortes chutes de neige, veuillez écouter votre télévision ou radio locale pour obtenir des informations pertinentes concernant les fermetures d'écoles. Si les écoles publiques de la ville de New York sont fermées en raison de mauvaises conditions météorologiques, le collège Equality Charter Middle School est également fermé. De plus, Equality ferme parfois l'école même lorsque le NYCDOE est ouvert. Il arrive qu'Equality ait une rentrée tardive les jours de mauvaises conditions météorologiques. Les parents sont informés de ces fermetures et de ces rentrées tardives via le site Web d'Equality et par un appel à toutes les familles d'Equality. N'oubliez pas de maintenir votre numéro de téléphone à jour dans PowerSchool.

Politique générale en cas de retard

Tous les élèves qui arrivent en retard à l'école recevront automatiquement un appel téléphonique à la maison.

Arrivée •

La journée scolaire commence à 8h00.

- Les élèves peuvent entrer dans le bâtiment à 7h30 pour participer au petit-déjeuner matinal et au programme de surveillance matinale. Les élèves monteront à l'étage à 8h00. • Les élèves arrivant à l'école à l'heure se verront servir le petit-déjeuner en classe de 8h00 à 8h15.
- Les élèves sont notés en retard après 8h15 et doivent se présenter en classe avec un laissez-passer tardif du bureau par la suite.

Arrivée anticipée à 7h30 - entrez par l'entrée principale de l'auditorium

Arrivée à l'heure 8h00

- 6e (Entrée 4-5 - Cage d'escalier B) •
- 7e (Sortie 6 - Cage d'escalier A) •
- 8e année (Sortie 1 - Cage d'escalier D)

Sorties Toutes

les sorties auront lieu à 14h58 et 15h05 tous les jours sauf le mardi. Le mardi, tous les élèves seront libérés à 13h11. Les élèves participant à des activités sportives, des clubs, des préparations aux examens, des engagements parascolaires ou du MMCC ne seront pas autorisés à réintégrer le bâtiment s'ils le quittent au lieu de se rendre directement à leur activité.

La sortie des élèves se fait habituellement à l'avant de l'école. Lors d'occasions exceptionnelles, les élèves peuvent être renvoyés de la cour de récréation.

Sortie anticipée : toute

sortie anticipée d'un élève du collège nécessitera une communication écrite ou un retrait en personne à notre secrétariat. Veuillez noter qu'une sortie anticipée est à éviter en tout temps. Cependant, si un élève doit partir avant la sortie, la famille doit envoyer un mot écrit ou un courriel précisant l'heure de sortie et la nature du rendez-vous/motif de la sortie anticipée. Le membre de la famille peut également se présenter à l'école, se présenter à l'agent de sécurité, puis informer le secrétariat. Le personnel scolaire désigné contactera le parent pour vérifier l'authenticité du mot ou confirmer la réception du courriel. Veuillez adresser toute communication écrite à msoffice@equalitycs.org.

S'il y a une urgence extrême dans laquelle le parent n'est pas en mesure d'envoyer une communication écrite à ce moment-là, le parent doit obtenir l'autorisation directe du directeur ou du directeur adjoint de la culture avant qu'une sortie anticipée puisse être accordée.

Le processus de déconnexion des étudiants renvoyés après une communication écrite est le suivant :

- Après avoir reçu une communication écrite, le boursier signera sa sortie au bureau principal. • Il/Elle/Ils recevront une lettre l'informant qu'il/elle est autorisé(e) à partir plus tôt. • Ils/Elles présenteront ce laissez-passer/lettre à l'agent de sécurité. • *Les boursiers partant avec un membre de leur famille n'auront pas besoin de lettre.

Politique générale relative aux uniformes.

À l'école, les élèves doivent toujours porter un haut avec le logo ECS. Ce vêtement est disponible chez Flynn & O'Hara. Les élèves peuvent également porter un t-shirt ECS reçu à l'école lors d'un événement/activité. Il n'est pas nécessaire d'acheter le bas chez Flynn & O'Hara. Veuillez consulter la section « Uniformiser ».

tableau ci-dessous pour plus de détails :

Articles avec logo Flynn & O'Hara ECS (hauts)	<ul style="list-style-type: none"> • Polo (manches longues ou courtes) • T-shirt PE • Gilet pull • Pull • Veste polaire à manches longues • Sweat-shirt à col rond • Pull cardigan à col en V
Bas (Peut être acheté chez n'importe quel vendeur) SAUF: Les pantalons de survêtement doivent avoir un logo ECS acheté chez Flynn & O'Hara	<ul style="list-style-type: none"> • Pantalon (noir, kaki, gris ou bleu marine) <small>SEULEMENT</small> • Pantalons • Pantalons • Pantalons cargo • Pantalons de survêtement (doivent avoir le logo ECS) • Capris • Shorts jusqu'aux genoux (shorts habillés ou shorts cargo) • Jupes/ jupes-shorts pas plus de 3 pouces au-dessus du genou
Chaussures (bout fermé)	<ul style="list-style-type: none"> • Baskets - Toutes les couleurs • Chaussures - Toutes les couleurs • Bottes - Toutes les couleurs
Casque	<ul style="list-style-type: none"> • Les érudits peuvent porter des foulards/casquettes à des fins religieuses • Foulards pour cheveux - tout ¹noir, tout blanc ou noir et blanc (pas d'autres couleurs)

Les vêtements/articles suivants sont INTERDITS à tous les étudiants, même les jours de tenue décontractée :

Coiffures interdites : chapeaux, bandanas, écharpes, bonnets, durags, bonnets, bigoudis, filets à cheveux,	Bandeaux, capuches, lunettes de soleil
Vêtements interdits	Pyjamas, débardeurs, débardeurs, leggings, shorts de motard, shorts/jupes à plus de 3 pouces au-dessus du genou,

¹ Voici deux exemples acceptables d'enveloppements de cheveux : [Exemple 1](#), [Exemple 2](#); notez que les enveloppements pour cheveux sont différents des bonnets (de douche ou de nuit).

Chaussures interdites	Pantoufles, Crocs, Slides, Sandales, toutes chaussures à bout ouvert ou à talon ouvert
-----------------------	--

- Si un élève se présente à l'école vêtu d'une tenue interdite, il se verra attribuer un uniforme ECS à louer pour la journée, ou un parent devra lui apporter une tenue conforme à la politique relative aux uniformes. Si un élève se voit attribuer un ou plusieurs articles d'uniforme à louer pour la journée, il devra les signer et les rendre à la fin de la journée. • Trois infractions relatives aux uniformes donneront lieu à une réunion avec le doyen des niveaux scolaires, qui communiquera les attentes aux parents et s'efforcera de résoudre tout problème futur. Les doyens consigneront ces infractions dans la liste des doyens pour les données.
- Chapeaux ou sweats à capuche (logo non ECS), lunettes de soleil et/ou tout autre objet interdit les couvre-chefs seront confisqués s'ils sont portés ou retirés pendant des périodes non autorisées. Les étudiants peuvent récupérer leurs vêtements à la sortie ; tout article non récupéré après 24 heures sera envoyé aux objets trouvés.

Partie IV : Politiques supplémentaires

Cartes d'identité

des élèves : Tous les élèves seront photographiés pendant la première semaine d'école. Il est essentiel que les élèves apportent leur carte d'identité à l'école tous les jours et la portent tout au long de la journée. Veuillez noter que ce n'est pas négociable. Les cartes d'identité sont utilisées pour scanner les élèves à leur arrivée le matin, ce qui nous permet de comptabiliser tous les élèves, d'autant plus que nous partageons notre établissement avec deux autres écoles. Votre soutien au renforcement de cette politique est grandement apprécié. Voici quelques conseils pour que votre étudiant puisse toujours avoir sa pièce d'identité sur lui :

- Encouragez-les à garder leur carte d'identité dans leur sac à dos lorsqu'ils ne sont pas à l'école. • Pensez à acheter un cordon plus épais et plus résistant pour éviter toute perte ou dommage.
- Assurez-vous que l'ID reste couvert pour protéger le code-barres, car cela est nécessaire pour balayage.

Procédure de remplacement :

Dorénavant, le remplacement de la carte d'identité coûtera 3 \$. Si votre enfant perd sa carte, il doit le signaler au doyen de son niveau scolaire et apporter le montant des frais de remplacement au secrétariat. Les nouvelles cartes d'identité sont délivrées le vendredi uniquement.

Guide de transport : L'école à

charte Equality s'engage à fournir un transport sûr et fiable à tous les élèves admissibles. Le guide ci-dessous décrit les options de transport, les critères d'admissibilité, les responsabilités familiales et les politiques, conformément aux directives du Département de l'Éducation de la ville de New York.

[Guide des transports du
NYC DOE](#)

La vidéosurveillance permet

de surveiller l'activité sur le terrain de l'école afin de mieux protéger la santé, le bien-être et la sécurité des élèves, du personnel et des visiteurs. Elle constitue un moyen de dissuasion efficace contre les comportements inappropriés et un facteur important de protection des biens de la division scolaire. Ce système ne remplace pas la vigilance constante du personnel de surveillance et de sécurité de l'école. Les administrateurs scolaires doivent veiller à ce que la sécurité générale du campus soit assurée avec la diligence requise.

Emplacement, fonctionnement et contrôle des caméras •

- L'emplacement des caméras est limité aux zones publiques. • Les zones choisies pour la surveillance doivent être celles où la surveillance constitue un moyen de dissuasion nécessaire et viable.
- Les caméras ne surveilleront pas les zones où les gens ont une attente raisonnable de confidentialité (par exemple, les vestiaires et les toilettes). • Les caméras de surveillance doivent être utilisées pour dissuader le vol, la violence, le vandalisme ou autres failles de sécurité.
- Seul le personnel autorisé doit avoir accès au fonctionnement du moniteur contrôlés.

- Le système de vidéosurveillance peut fonctionner 24 heures sur 24, 365 jours par an, à la seule discrétion de l'École. La vidéosurveillance peut être suspendue à tout moment, avec ou sans préavis.

Protection des informations et divulgation

Sécurité et conservation des enregistrements

- Les enregistrements ne doivent pas être divulgués, sauf conformément à la présente politique et aux lois nationales et fédérales. Divulgation des enregistrements de surveillance doivent être informés en fonction du besoin de savoir afin de se conformer aux objectifs de la politique de l'école, notamment la promotion de la sécurité des élèves et du personnel, la protection des biens de l'école, la prévention des activités criminelles et l'application des règles et de la politique de l'école.
- Seules les personnes autorisées par le directeur exécutif ou son représentant, Le directeur/son représentant, le directeur adjoint de la culture/son représentant, auront accès aux enregistrements.
- Les copies des enregistrements d'incidents faisant l'objet d'enquêtes, de procédures judiciaires ou d'audiences régulières doivent être conservées jusqu'à leur résolution.

Utilisation des informations collectées

- La vidéosurveillance peut être utilisée pour les enquêtes et les procédures liées à Audiences des forces de l'ordre, des universitaires et des employés. Les vidéos utilisées comme preuves aux fins susmentionnées ne peuvent être modifiées. • Les enregistrements vidéo/films d'universitaires peuvent être considérés comme faisant partie du dossier d'un universitaire. dossier scolaire et, par conséquent, la loi fédérale sur les droits à l'éducation et la confidentialité (FERPA) peut s'appliquer. • Une bande vidéo d'événements sportifs, de concerts et de pièces de théâtre ne détient pas les droits même confidentialité car il s'agit d'événements publics et donc visibles.

Santé et bien-être - Politique alimentaire. De mauvaises

habitudes alimentaires peuvent nuire aux résultats scolaires en provoquant, entre autres, un manque de concentration, une baisse d'endurance et/ou des crises de colère, et bien sûr, des conséquences à long terme sur la santé. L'objectif est de limiter la consommation d'aliments à faible valeur nutritive.

Il est fortement recommandé aux élèves d'apporter des collations saines telles que des fruits, des légumes, du fromage, des yaourts et/ou des crackers, et de ne pas apporter de déjeuners ou de collations composés principalement de restauration rapide, de chips, de bonbons

- ou de friandises. • Les élèves ne peuvent avoir que de l'eau avec eux en classe. Nous encourageons les élèves à utiliser des bouteilles d'eau personnelles afin qu'ils puissent les remplir aux fontaines à eau tout au long de la journée.
- L'école fournira l'accès à de l'eau filtrée et à des fontaines à eau. • Les élèves ne peuvent pas partager ou échanger de la nourriture avec d'autres élèves (en raison d'allergies) et d'éventuels problèmes médicaux).
- L'école sensibilisera les élèves à l'impact de la consommation d'aliments à faible valeur nutritionnelle pendant le petit-déjeuner, les collations, le déjeuner et les autres moments où les élèves ont accès à la nourriture pendant la journée scolaire.

IMPORTANT : En raison d'allergies, LES ARACHIDES ET LES NOIX NE SONT PAS AUTORISÉES SUR LE CAMPUS.

La nourriture dans les salles de classe (en dehors du petit-déjeuner et du déjeuner)

Les élèves peuvent prendre leur petit-déjeuner pris à l'extérieur et/ou à l'école en classe à l'heure d'arrivée/du petit-déjeuner, de 8h00 à 8h15. Ils ne sont pas autorisés à apporter d'autres boissons que de l'eau pendant les cours. Le personnel veillera à ce que les élèves déposent leur nourriture et leurs boissons dans des casiers et/ou des boîtes à lunch. La nourriture, les collations et les boissons présentes en classe en dehors des heures de petit-déjeuner, de collation et de déjeuner seront confisquées et restituées à l'heure prévue. Les parents souhaitant célébrer un repas doivent obtenir l'approbation du directeur et/ou du directeur adjoint.

Culture.

Politique relative aux appareils

électroniques : la loi de l'État de New York interdit aux élèves d'utiliser leurs téléphones portables ou autres appareils électroniques/connectés à Internet pendant les cours ou dans l'enceinte de l'établissement. Afin de respecter l'interdiction d'utiliser des appareils connectés à Internet de manière continue et de garantir un environnement d'apprentissage concentré, sûr et sans distraction, les procédures suivantes seront appliquées pour le rangement des appareils des élèves pendant la journée scolaire.

Si un élève apporte son appareil connecté à Internet à l'école, il doit le ranger dans un espace de rangement prévu à cet effet sur place pendant la journée. Veuillez consulter le lien ci-dessous pour connaître les règles de rangement et de discipline propres au collège.

- [Collège](#)

Pour permettre la communication nécessaire des parents/tuteurs, ils peuvent utiliser les méthodes suivantes pour contacter leur enfant pendant les heures de classe tout en adhérant à cette politique :

- Si un parent ou un tuteur doit contacter son élève pour une raison quelconque, il doit appeler le bureau principal de l'école au 718-517-3169.
- Lors de l'appel, les familles doivent sélectionner l'option appropriée pour le collège ou le lycée, en fonction du campus fréquenté par leur élève.
- Une fois connecté, le personnel du bureau déterminera la meilleure marche à suivre, qui peut inclure:
 - Relayer le message directement à l'élève, • Transférer l'appel à la salle de classe (lorsque cela est approprié et non perturbateur),
ou
 - Prendre des dispositions pour que le chercheur rappelle à la prochaine occasion disponible.

Utilisation des ordinateurs :

les élèves doivent lire et signer le contrat d'utilisation des ordinateurs de l'Equality Charter School pour le personnel et les élèves en début d'année scolaire. Veuillez respecter cette politique à tout moment pour une utilisation appropriée des ordinateurs.

Les étudiants ne peuvent pas utiliser leurs propres ordinateurs portables ou iPad pendant la journée scolaire.

Ils ne sont autorisés à utiliser que le Chromebook fourni par l'école.

Les familles ont signé le contrat d'utilisation des technologies et des ordinateurs lors de l'inscription de leur enfant. Vous trouverez une copie de ce [contrat. ici.](#)

Athlètes-chercheurs Un

manuel d'athlétisme sera fourni à tout étudiant sélectionné pour jouer dans une équipe sportive après les essais.

Droits et responsabilités des chercheurs

Je sais que j'ai le droit de :

- ne pas être jugé ou étiqueté en fonction de mon comportement
- être dans un environnement d'apprentissage positif, sûr et favorable, exempt de discrimination, de harcèlement et de sectarisme ;
- savoir ce qui est considéré comme un comportement approprié et quels comportements peuvent entraîner interventions ou conséquences disciplinaires;
- être conseillé par les membres du personnel professionnel sur les questions liées à mon comportement dans la mesure où il affecte mon éducation et mon bien-être au sein de l'école ;
- exprimer de manière appropriée mes préoccupations si je ne suis pas d'accord avec une demande ou une décision ; • respecter la procédure légale dans les cas de mesures disciplinaires pour des violations présumées du règlement scolaire pour lesquelles je peux être suspendu ou expulsé.

J'accepte ce qui suit :

- assister à l'école à l'heure tous les jours, avec une attitude positive ; • me présenter à chacun de mes cours à l'heure de début, prêt à commencer à travailler ; • être préparé avec le matériel et les devoirs requis pour tous les cours ; • faire preuve de respect lors de l'interaction avec tous les membres de l'équipe d'apprentissage communauté;
- être responsable de mon propre comportement, tant négatif que positif ; • participer respectueusement et de tout cœur aux interventions comportementales résultant de mon propre incident de comportement dommageable ;
- assister aux engagements lorsqu'ils sont assignés ; • informer le doyen ou tout autre membre du personnel de l'égalité des conflits ou altercations potentiels ; • résoudre les conflits pacifiquement par la médiation et la résolution des conflits résolution;
- éviter les bagarres à l'intérieur et à l'extérieur de l'école ; • éviter tout comportement mettant en danger le bien-être de l'école ou de la communauté voisine ;
- se comporter de manière respectueuse et coopérer sans discuter lorsqu'un membre du personnel donne des directives ou fait une demande raisonnable ;
- assumer la responsabilité de mes effets personnels et de tout autre bien appartenant à Equality que je peux utiliser ou rencontrer ;
- s'habiller de manière appropriée avec l'uniforme complet de l'Equality Charter Middle School tous les jours ;
- s'abstenir d'apporter des objets qui pourraient présenter des signes d'affiliation à un gang (par exemple, des foulards, des bandanas, des chapeaux, etc.) et s'abstenir d'utiliser des signes, des appels, des chants, des mouvements ou des poignées de main de gang ;
- s'abstenir d'utiliser des appareils électroniques (par exemple, téléphones portables, écouteurs, jeux vidéo, etc.) dans le bâtiment scolaire
- partager avec les responsables de l'école des informations susceptibles d'affecter la santé, la sécurité ou le bien-être de la communauté scolaire ;
- s'abstenir de tout comportement qui perturbe l'environnement d'apprentissage ; • suivre les règles et les attentes de l'école intermédiaire à charte pour l'égalité Manuel et code de conduite de l'érudit